



LICENCE 1 & 2 HISTOIRE

INFORMATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

2022-2023

Site de l'UFR d'histoire : <https://histoire.pantheonsorbonne.fr/>

Directeur de l'école d'histoire de la Sorbonne :
M. Bernard LEGRAS

Directeur de la licence histoire :
Aurélie DAMET

Responsable pédagogique de la licence :

1° semestre : Sébastien SCHICK

2° semestre : Anne COUDERC

rpedaghist@univ-paris1.fr

Permanence hebdomadaire affichée au secrétariat

Coordination des sciences humaines

Secrétariat de l'UFR Histoire L1 & L2
Centre Pierre Mendès-France
90 rue de Tolbiac- 75634 PARIS cedex13
Bureau B701

hist1@univ-paris1.fr

01.44.07.88.31

[Horaire de la scolarité :](#)

Ouvert du lundi au vendredi-

De 10h-12h et de 14h à 16h

Fermé **le vendredi après-midi**

Responsable de **la double licence histoire- philosophie :**

Sophie Lalanne / Frédéric Fruteau de la Clos

Responsable de **la double licence histoire/droit :**

Guillaume Mazeau / Loïc Cadiet

Responsable de **la double licence histoire-économie :**

Frédéric Tristram / Carine Staropoli

Responsable de **la double licence histoire-art & archéologie :**

Danièle Arribet-deroion / Emilie Nolet

Responsable de **la double licence histoire-allemand :** Joseph Morsel

Responsable de **la double licence histoire-science politique :**

Bernard Legras / Bertrand Simon

Responsable de **la double licence histoire-géographie :**

Jeanne Moisand / Yann Richard

Responsable de la licence histoire parcours hébreu classique :

Evelyne Oliel-grausz

Lettre de bienvenue du Directeur aux nouveaux arrivants

Permettez-moi de vous saluer et de vous féliciter à l'occasion de vos premiers pas dans l'université de Paris 1 !

Vous entrez dans l'une des universités les plus importantes de France, héritière de l'ancienne Sorbonne et fière de sa tradition intellectuelle et démocratique. L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'histoire, qui est désormais la vôtre, est l'une des plus grandes de cette université. Passer du statut de lycéen à celui d'étudiant constitue un moment à la fois difficile et exaltant. Vos débuts seront parfois déroutants, en raison de votre grand nombre, des efforts d'organisation et de décision qui vous seront demandés, et de la nouveauté même des formes et des contenus de l'enseignement universitaire. Mais je ne doute pas que vous prendrez très vite goût à ce sentiment d'autonomie, de liberté de choix et de responsabilité individuelle et collective qui est le propre de la vie étudiante ; et je suis convaincu que vous trouverez rapidement votre place dans l'enseignement supérieur afin d'y réaliser vos projets intellectuels et professionnels. Vous y serez aidés par le personnel de l'administration, par l'ensemble du corps enseignant et par vos camarades plus anciens, notamment ceux qui ont accepté de jouer auprès de vous le rôle de tuteurs : passés par les mêmes étapes que vous, ils sont à même de vous donner tous les conseils utiles. Vous participez d'une institution qui a su, depuis près de quarante ans, allier le dynamisme et la modernité à la volonté de s'inscrire dans la continuité d'une tradition universitaire et qui a toujours associé l'exigence scientifique la plus rigoureuse dans son domaine propre à l'ouverture à une large interdisciplinarité. Vous saurez faire honneur à notre maison! Bon courage! Bon travail!

Bernard LEGRAS
Directeur de l'UFR histoire

Charte de l'étudiant de licence en histoire

L'équipe pédagogique de licence de l'UFR d'histoire est à la disposition des étudiants pour faciliter leur intégration et le bon déroulement de leur scolarité. En contrepartie, les étudiants s'engagent à suivre les enseignements (CM et TD) qui leur sont proposés, l'assiduité étant obligatoire pour tous les étudiants inscrits en Contrôle Continu des Aptitudes et des Connaissances (CCAC). Ils s'engagent également à respecter un certain nombre de règles élémentaires de conduite, sans lesquelles l'université ne saurait fonctionner correctement : arriver à l'heure, faire le travail demandé par les enseignants, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition, renoncer au téléphone et à internet pendant les cours.

Les enseignants-référents (ER), issus des quatre périodes de l'histoire, sont disponibles pour recevoir tout étudiant qui le souhaite. Ils proposent aussi une action de suivi des étudiants, dès la première année, afin de faciliter leur intégration, leur progression et leur prise de contact avec les différents services d'aide et d'orientation de l'université.

A cet effet une permanence hebdomadaire est organisée par les ER. Les étudiants seront reçus dans des entretiens personnalisés sur leur parcours et sur leur suivi des CM et des TD. Tout étudiant qui le souhaite pourra bénéficier d'un entretien. S'il est demandé par les enseignants, il revêt un caractère obligatoire. Un bilan sera dressé par les ER à la suite d'un ou de plusieurs entretiens.

Afin d'assurer sa progression, l'étudiant s'engage à suivre les conseils de l'équipe pédagogique, de s'inscrire dans les groupes de travaux dirigés qui lui sont proposés, et de suivre le tutorat quand il y est invité par les ER. Dans le cas où l'étudiant n'aurait pas acquis les fondamentaux du travail universitaire, il peut notamment lui être demandé de s'inscrire dans des groupes de TD spécifiques, aux effectifs allégés, au second semestre de la première année de licence.

L'attitude des étudiants face à l'action de suivi qui leur est proposée sera prise en considération dans l'attribution d'éventuelles dérogations pour effectuer les deux premières années de licence en plus de 3 ans. Aucune dérogation ne sera accordée à des étudiants qui ne se seront pas rendus à un entretien demandé par les enseignants responsables du suivi des étudiants en difficulté.

Tout étudiant inscrit en licence d'histoire est considéré avoir pris connaissance de cette charte et en avoir accepté le contenu.

Compétences développées

L'enseignement de l'histoire au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est marqué, durant tout le cursus universitaire (L, M, D), par la pluridisciplinarité caractéristique des sciences humaines et sociales. La **licence d'histoire** de l'UFR d'Histoire de Paris 1 (UFR 09) **et ses différents parcours** constituent donc des **formations pluridisciplinaires centrées autour de la discipline historique**. Cette pluridisciplinarité dès la licence prend une forme « interne » (ouverture aux autres SHS au sein des enseignements d'histoire – l'interdisciplinarité au sens strict) et « externe » (la pluridisciplinarité, mise en œuvre par des spécialistes de différentes disciplines). Cette ouverture sur d'autres méthodes et pratiques garantit un enrichissement à la fois des compétences disciplinaires et des compétences générales.

1) L'objectif scientifique principal de la formation est le **développement de compétences disciplinaires (ou spécifiques) en sciences humaines et sociales** :

- Tout d'abord l'acquisition de **connaissances en histoire** : d'une part, des connaissances sur les enjeux fondamentaux des quatre grandes périodes historiques (histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne et histoire contemporaine) ; d'autre part, des connaissances sur des problématiques plus spécifiques, choisies par les étudiants parmi certaines aires culturelles et des thématiques transhistoriques.

- Mais également l'acquisition de connaissances dans **d'autres matières des sciences humaines et sociales** (géographie, archéologie, histoire de l'art, philosophie, droit, science politique, économie, sciences sociales selon les choix des étudiants).

Les compétences disciplinaires se renforcent et s'appuient mutuellement au sein d'une architecture générale, qui permet néanmoins de nombreux choix optionnels individuels de la part des étudiants.

2) La visée de la formation est également **professionnalisant** à travers l'apprentissage de méthodes et d'outils de travail particuliers (cf. *infra*). Dès la licence, les étudiants acquièrent des **compétences générales (ou génériques ou encore transversales) diversifiées** :

- Ces compétences générales sont principalement des **compétences transférables** comme la maîtrise de l'expression écrite et orale et la construction d'un discours argumenté, la capacité d'analyse et la réflexion critique, des connaissances informatiques et linguistiques approfondies.

- Des **compétences** spécifiquement **préprofessionnelles** sont aussi développées à travers des premières approches du marché du travail et des emplois ouverts aux titulaires d'un diplôme SHS.

- Enfin, la poursuite d'une activité sportive, artistique ou culturelle garantit également **l'épanouissement personnel des étudiants**.

Vous rentrez donc dans un cursus riche, diversifié et qui vous ouvre des débouchés vers de nombreux secteurs professionnels !

Les enseignants référents

L'enseignant(e)-réfèrent(e), qui travaille avec les tuteurs, joue le rôle de conseiller auprès des étudiants : il ou elle est là pour répondre à leurs demandes en termes d'accompagnement pédagogique, au sens très large du terme. Comment organiser son temps, comment planifier son travail, quel manuel choisir, que faire avec la bibliographie, comment préparer un exposé, comment faire un commentaire de textes ou une dissertation, comment apprendre ses cours, comment réviser pour les partiels... tous ces trucs et astuces, et bien d'autres, l'enseignant(e)-réfèrent(e) les a dans sa musette et prendra le temps d'en parler avec vous... si vous vous donnez la peine d'aller le/la voir !

Une permanence hebdomadaire en salle B1202, 12^{ème} étage, tour B
90, rue de Tolbiac 75013 Paris

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Histoire ancienne	Julien MONERIE – Benoît ROSSIGNOL Julien.Monerie@univ-paris1.fr Benoit.Rossignol@univ-paris1.fr Vendredi 12h -13h en B1202,	Aurélie DAMET - Jean-Claude LACAM aurelie.damet@gmail.com jean-claude.lacam@univ-paris1.fr Vendredi de 12h-13h en B1202
Histoire médiévale	Fanny MADELINE fanny.madeline@univ-paris1.fr Voir descriptif permanence ci-dessous	Fabrice DELIVRE Fabrice.delivre@univ-paris1.fr Vendredi de 15h30 à 16h30
Histoire moderne	Sébastien SCHICK Sur rendez-vous Sebastien.Schick@univ-paris1.fr	Patricia SUBIRADE Mardi 11h30-12h30 Patricia.subirade@univ-paris1.fr
Histoire contemporaine	Anne-Sophie BRUNO anne-sophie.bruno@univ-paris1.fr Mardi 12h-13h	Anne COUDERC anne.couderc@univ-paris1.fr Mardi 10h -11h

Fanny MADELINE Ateliers pédagogiques

Organiser son travail sur le semestre Lundi 26/09 - 15-17h Jeudi 29/09 - 10h-11h Vendredi 30/09 - 15h30-17h30	Préparer le DST Lundi 24/10 - 15-17h Jeudi 27/10 - 10h-11h Vendredi 28/10 - 15h30-17h30	Comprendre sa note de DST pour préparer le partiel Lundi 12/12 15-17h Jeudi 15/12 10h-11h Vendredi 16/12 15h30-17h30
---	---	--

INFORMATION PEDAGOGIQUE

2022-2023

Licence 1 & 2 et Double licence 1 & 2

- [L2J101.119](#) Licence 1 histoire
- [L2J102.119](#) Licence 1 histoire parcours hébreu classique
- [D2J101.119](#) Double Licence 1 histoire - allemand
- [D2J1B1.119](#) Double Licence 1 histoire - économie
- [D2J1H1.119](#) Double Licence 1 histoire- géographie & aménagement
- [D2J1C1.119](#) Double Licence 1 histoire - Histoire de l'art & archéologie
- [D2J1K1.119](#) Double Licence 1 histoire - philosophie
- [D2J1L1.119](#) Double Licence 1 histoire –science politique
- [D2J1W1.119](#) Double Licence 1 histoire - droit

- **Service de la coordination des sciences humaines**

Accueil centrale en sciences humaines	Bureau B701 ☎01.44.07.89.86	csh@univ-paris1.fr	Accueil physique et téléphonique Du lundi au vendredi Fermé le vendredi après-midi 09h30-12h et de 14h à 16h Bureau B701. 7 ^{ème} étage-ascenseur vert
Secrétariat d'histoire de l'art et archéologie	☎01.44.07.88.49	Art1@univ-paris1.fr	
Secrétariat de géographie Adjointe de la responsable	☎01.44.07.88.47	geo1@univ-paris1.fr	
Secrétariat de philosophie	☎01.44.07.88.32	philo1@univ-paris1.fr	
Secrétariat d'histoire	☎01.44.07.88.31	hist1@univ-paris1.fr	

Table des chapitres :

[Calendrier universitaire](#)

[I- Inscription administrative](#)

[II- Inscription pédagogique :](#)

[AJAC](#)

[Redoublement](#)

[III- Organisation du contrôle des connaissances](#)

[IV- Examens, résultats & relevé de notes, diplômes de DEUG](#)

[V- Validation ou Dispense](#)

[VI- Réorientation](#)

[VII- Messagerie @etu.univ-paris1.fr](#)

[VIII- Environnement Numérique de travail / EPI](#)

[IX- Bibliothèque](#)

[X Tutorat](#)

[XI- PIX](#)

[XII- Sport](#)

[XIII- Langues vivantes et anciennes](#)

[XIV- Information-Orientation-Insertion Professionnelle-Relations Entreprises](#)

[XV- Convention de stage](#)

[XVI- Associations étudiantes](#)

[XVII- Relais Handicap](#)

[XVIII- Pôle de la vie étudiante](#)

[XIX- Salle « libre-service »](#)

[XX- Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé](#)

[XXI- Service social](#)

[Contacts scolarités](#)

[Comment faire son emploi du temps](#)

[Horaires des cours et TD](#)

[Connexion IPWEB](#)

[Maquette de licence et double licence se référer à votre brochure ou sur le site](#)

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

2022-2023

RENTREE UNIVERSITAIRE : **Lundi 12 Septembre 2022**

Début des cours et TD, sauf pour les TD de droit la semaine suivante.

1^{er} semestre d'enseignement : (13 semaines) :

Du lundi 12 Septembre au vendredi 17 Décembre 2022 au soir

Examens du 1^{er} semestre

Du lundi 4 au samedi 19 janvier 2023

2^{ème} semestre d'enseignement : (12 semaines)

Du lundi 23 Janvier au samedi 22 avril 2023

Examens du 2^{ème} semestre :

Du 4 au 20 mai 2023

2^{ème} chance (Rattrapages) :

Examens (1er et 2^{ème} semestre) :

Du 12 au 30 juin 2023

Vacances universitaires 2022-2023 :

AUTOMNE : samedi 29 octobre à 14h au dimanche 6 novembre 2022

FIN D'ANNEE : du samedi 17 décembre à 14h au lundi 2 janvier 2023

HIVER : du samedi 25 février à 14h au dimanche 5 mars 2023

PRINTEMPS : du samedi 22 avril à 14h au lundi 1 mai 2023.

Jour férié : 11 novembre, 10 avril, 8 mai, 18 mai 2023

A LIRE IMPERATIVEMENT

I- Inscription administrative

L'inscription **administrative est annuelle et obligatoire, elle se déroule avant le 12 septembre 2022**. Elle vous confère la qualité d'étudiant et donne lieu au paiement de vos droits d'inscription et l'obtention d'une carte d'étudiant. L'inscription administrative est indispensable pour réaliser l'inscription pédagogique.

Elle doit être réalisée en juillet et au plus tard le lundi 12 septembre 2022. Aucune dérogation n'est accordée quelque soit la situation de l'étudiant.

Contact : Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris – Bureaux C1104  Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Trois inscriptions consécutives en L1/L2 et cinq inscriptions consécutives sur l'ensemble de la licence sont de droit. Au-delà, toute inscription consécutive supplémentaire est soumise à une décision du jury. L'étudiant ne pourra pas procéder à sa réinscription administrative. Il devra s'adresser à sa scolarité.

NB : Pour les étudiants en double licence, 2 inscriptions administratives sont à effectuer (une dans chaque licence).

II- Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est gérée **UNIQUEMENT** par le service de scolarité, bureau B701. [Elle est obligatoire et fait suite à votre inscription administrative](#)

L'inscription pédagogique est faite semestriellement en ligne depuis l'application <https://ipweb.univ-paris1.fr/> **avant le début des cours et des TD du semestre concerné, soit avant le 12 septembre 2022** et selon un calendrier fixé par l'administration de l'UFR et porté à la connaissance des étudiants. En dehors de ces dates aucune inscription pédagogique ne sera prise en compte.

L'étudiant est informé par courriel de la date de l'inscription pédagogique sur son adresse prenom.nom@etu.univ-paris1.fr

L'inscription pédagogique est obligatoire, elle permet l'inscription dans les enseignements, cours et travaux dirigés de passer les examens dans les matières pour lesquels vous êtes inscrits lors de l'inscription pédagogique.

A l'issue des inscriptions pédagogiques, l'étudiant obtient un contrat pédagogique qui récapitule l'ensemble des enseignements à suivre tout au long du semestre. [Elle est obligatoire et indispensable pour se présenter aux examens](#). Sans inscription pédagogique, vos notes et résultats ne seront pas pris en compte.

[Pour chaque inscription pédagogique, il existe une possibilité de modification au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.](#)

Calendrier des inscriptions pédagogiques pour 2021-2022

1 ^{er} semestre	1 ^{ère} année de licence	Les dates des inscriptions pédagogiques seront indiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée puis envoyées par courriel aux étudiants sur prenom.nom@etu.univ-paris1.fr
	2 ^{ème} année de licence	Les dates des inscriptions pédagogiques seront envoyées par courriel aux étudiants sur prenom.nom@etu.univ-paris1.fr Elles se dérouleront le 1^{er} septembre 2021 .
	L1-L2	L'étudiant ayant raté la date de l'inscription pédagogique devra se présenter avant le 12 septembre ou dès l'obtention de son autorisation d'inscription.
	Modification des modalités de contrôle ou de matières	Avant le 28 septembre 2022
2 ^o semestre	L1-L2	Les dates des inscriptions pédagogiques seront indiquées aux étudiants courriel aux étudiants sur prenom.nom@etu.univ-paris1.fr Entre la mi-novembre et début décembre.

Modification des modalités de contrôle ou de matières	Avant le 3 février 2022
---	-------------------------

Les étudiants peuvent consulter leur inscription pédagogique sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr> tout au long de l'année. En cas de réclamation ou de litige, le dernier contrat pédagogique affiché en ligne fera foi.

Rappel important : l'étudiant pourra se présenter aux examens uniquement aux matières dans lesquelles il est inscrit pédagogiquement. Dans tous les autres cas, la note ne serait pas prise en compte.

Étudiant salarié : L'étudiant salarié peut demander à s'inscrire dans un/des TD en priorité selon sa contrainte de travail et dans la limite des places disponibles. Il devra se présenter au secrétariat **durant la période d'inscription pédagogique**** muni de l'ORIGINAL de son contrat de travail **mentionnant les heures et jours travaillés**.

*** il est vivement conseillé de se présenter le lendemain de l'IPWEB au secrétariat pour bénéficier des places réservées aux salariés selon les capacités d'accueil. Il peut aussi demander le passage en examen final pour une ou plusieurs matières dans les 2 semaines suivants le début des cours en s'adressant au secrétariat. Il lui sera remis un formulaire de « passage en examen final » (charte de l'étudiant salarié)*

Depuis votre ENT



- vous avez accès à l'**INTRANET** étudiant, sciences humaines L1-L2, vous pourrez consulter les horaires de CM ou TD pour toutes les matières, vos dates d'examens, divers renseignements.

- vous avez également accès à votre emploi du temps que vous avez constitué lors de votre inscription pédagogique en allant dans **IP**

Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.

Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.

La liste des matières donnant lieu à une bonification, est indiquée sur les maquettes de chaque formation.

Etudiant AJAC	
AJAC L1-L2	<p>Une seule inscription administrative en licence 2.</p> <p>Lors des inscriptions pédagogiques, l'étudiant devra veiller à s'inscrire en licence 1. Il pourra le faire en passant au bureau B701 avant le 12 septembre 2022.</p> <p>Dans le cas contraire il ne pourra obtenir sa licence 2</p>
AJAC L2-L3	<p>Deux inscriptions administratives mais un seul paiement.</p> <p>Lors des inscriptions pédagogiques, l'étudiant devra veiller à s'inscrire en licence 2 et licence 3 avant le 12 septembre 2022.</p> <p>Dans le cas contraire il ne pourra obtenir sa licence 3</p>

REDOUBLEMENT

L1-L2	<p>Le nombre d'inscriptions en L1-L2 est limité à 3 inscriptions, si vous dépassez le nombre d'inscription vous devez faire une demande de dérogation pour un redoublement.</p> <p>Vous ne pourrez pas procéder à votre inscription administrative pour l'année universitaire suivante.</p> <p>2 inscriptions pédagogiques en L1 ou 1 inscription pédagogique en L1</p> <p>1 inscription pédagogique en L2 ou 2 inscriptions pédagogiques en L2</p> <p>Procédure à suivre:</p> <ul style="list-style-type: none">• Retirer l'imprimé de dérogation, bureau B701, aucune demande par courriel.• Préparer une lettre pour motiver votre demande• Joindre tous vos relevés de notes en licence.
Entretien	<p>Le responsable de la licence tiendra une permanence la première semaine de septembre.</p> <p>Tout étudiant relevant d'une dérogation devra se présenter à la permanence munie de toutes les pièces citées au-dessus.</p> <p>Aucune dérogation ne sera acceptée et prise en compte par courriel.</p>

III- Organisation du contrôle des connaissances

Le contrôle continu et le contrôle terminal constituent deux modes distincts d'évaluation.

• **Le contrôle continu**

L'inscription et l'assiduité aux TD sont obligatoires. Il ne peut être toléré plus de **3 absences motivées par semestre**.

Un partiel est organisé à la fin de chaque semestre ou pendant la dernière semaine de votre TD.

La réalisation d'un certain nombre d'exercices par matière (exposés, devoirs maison, devoirs sur table, etc...) est demandée dans le cadre du Contrôle continu des connaissances. Un dossier non rendu ou un exercice non fait entrainera automatiquement la note de 0 à cet exercice même si l'absence est justifiée. Les exercices peuvent être coefficientés.

En revanche, l'absence au partiel de fin de semestre entraîne une absence, qui empêche la validation du semestre quelles que soient les notes obtenues par ailleurs.

Il est possible que suivant la situation sanitaire d'autres manières d'évaluations ou enseignements soient proposées, il faut donc impérativement lire votre messagerie renom.nom@etu.univ-paris1.fr régulièrement.

- **L'examen terminal** est un régime dérogatoire. Il est accordé aux étudiants engagés dans la vie active (travailleurs justifiant d'un certain volume horaire mensuel de travail), assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, sportifs de haut niveau.

Les étudiants justifiant de l'un de ces motifs doivent déposer une demande **au plus tard 2 semaines après le début des enseignements auprès du secrétariat**.

Les étudiants inscrits à ce régime passeront l'examen terminal selon les modalités d'organisation propres à chaque matière, attention pour certaines matières l'examen terminal se passe lors de la dernière semaine de votre TD.

- **L'étudiant boursier** doit obligatoirement être inscrit en contrôle continu. Il doit être assidu aux cours et aux TD et se présenter à tous les partiels.

ATTENTION : Nous tenons à informer l'étudiant que :

- S'il est absent **aux deux premières séances**, son inscription en T.D. peut être annulée par l'enseignant. Pour autant le **passage en examen terminal n'est pas automatique**. Vous resterez inscrit en contrôle continu sans T.D. et vous ne pourrez pas passer l'examen terminal à la fin du semestre. Vous serez donc noté défaillant dans cette matière.
- S'il n'est pas inscrit pédagogiquement dans une matière même s'il suit les cours ou/et TD, la note ne sera pas prise en compte.

IV- Examens, résultats & relevé de notes, diplômes de DEUG

● 1° Les examens :

Rappel important : l'étudiant pourra se présenter aux examens uniquement aux matières dans lesquelles il est inscrit pédagogiquement, son contrat pédagogique est visible tout au long de l'année sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr>. Dans tous les autres cas, la note ne serait pas prise en compte.

Les dates d'examens sont envoyées sur vos courriels prenom.nom@etu.univ-paris1.fr et sont affichées sur le tableau du bureau B701, 2 semaines avant les examens ou peuvent être consultées l'intranet en allant sur Sciences humaines L1-L2.

La convocation aux examens est disponible sur votre ENT 6 jours avant les examens.

- **Etudiant bénéficiant de conditions d'aménagements d'examens** : devra se rendre au pôle handicap et faire sa prise en charge dès septembre afin de bénéficier des dispositions particulières.

Se présenter à un examen/partiel :

Vous devez vous présenter un **quart d'heure** avant le début de l'épreuve, être muni **OBLIGATOIREMENT** de votre **carte d'étudiant de l'université** de Paris 1 ainsi que **d'un stylo à bille bleu ou noir** et respecter la place qui vous a été attribuée (se reporter à la liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre). Vous devrez **obligatoirement émerger** avant de rendre votre copie d'examen. Les sorties ne sont autorisées qu'un tiers de temps après le début de l'épreuve

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants notamment concernant le matériel utilisable. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

Une session dite de « seconde chance » (rattrapage) est organisée courant juin pour les étudiants ajournés ou défaillants à la 1^{ère} session de votre année de licence. La note attribuée dans chaque matière à la 2[°] chance correspond à la meilleure note obtenue entre les notes à la première et seconde chance. Si vous avez obtenu la moyenne générale sur l'année vous n'avez rien à repasser.

● **2° Les résultats** peuvent être consultés à la fin de chaque session, pendant une période donnée sur : <http://resultat.univ-paris1.fr>

A chaque semestre les notes sont additionnées selon les coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a compensation entre les notes d'une même U.E, d'un même semestre, et enfin entre les 2 semestres.

La défaillance à une épreuve entraîne cependant l'impossibilité de faire jouer la compensation dans l'U.E. Toutes les matières en dessous de la moyenne sont à repasser.

- En cas de validation **totale de l'année** : progression automatique dans l'année supérieure.
- En cas de **non validation de l'année** : il faudra repasser les matières où vous n'avez pas obtenu la moyenne dans les UE ou dans le semestre.
- **Résultats de la seconde chance** : en cas de non validation de l'année, l'étudiant peut-être ADM, AJAC, Ajourné ou DEF

Explication des types de résultats sur l'année de licence

ADM	Admis, vous passez automatiquement en année supérieure
AJ	Ajourné, non autorisé à passer en année supérieure. Possibilité de redoubler automatiquement si 1 ^{er} redoublement.
AJAC	Ajourné Autorisé à Continuer : Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous avez au maximum un semestre de retard, vous êtes autorisé à vous inscrire en année supérieure mais vous devez rattraper PRIORITAIREMMENT les matières pour lesquelles vous êtes ajourné en année inférieure.
DEF	Défaillant(e) : vous ne validez pas l'année et vous ne pouvez pas bénéficier de la compensation entre les semestres

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres de la licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Le jury statue souverainement sur les résultats. **L'obtention de la licence 1 est obligatoire pour l'inscription en licence 3.**

● 3° Les relevés de notes et diplômes :

Les relevés de notes sont à télécharger depuis votre ENT, ils sont certifiés par la signature du Président de l'université Panthéon-Sorbonne.

Il vous appartient de bien vérifier que tous les éléments que vous pensez avoir obtenus y sont inscrits. En cas d'erreur matérielle, le délai de **recours est de deux mois**.

Retirer son diplôme	DEUG et LICENCE
Bureau C1102 90, rue de Tolbiac 75013 Paris. secdip@univ-paris1.fr	https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/delivrance-diplomes

V- Validation ou Dispense

L'étudiant ayant validé une ou plusieurs matières dans l'enseignement supérieur (cursus antérieur) peut faire une demande de validation d'enseignement auprès du secrétariat **avant le 30 octobre**. L'étudiant devra fournir les justificatifs des résultats déjà obtenus (original et copie). Ces dispenses d'enseignement ne sont pas automatiques et font l'objet d'un avis pédagogique.

Une dispense donnée en raison d'une situation particulière n'est valable que pour une année universitaire. L'étudiant redoublant devra donc repasser la matière s'il ne l'a pas obtenu dans son UE ou son semestre.

VI- Réorientation

Tout étudiant peut demander une réorientation à l'issue du S1, S2, S3 et S4 de licence ([se renseigner début novembre](#)). La commission de réorientation examine les demandes des étudiants et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus. En cours de licence, des réorientations sont possibles en usant des passerelles prévues pour l'accès aux différentes formations suivant les capacités d'accueil. L'étudiant qui change de filière au sein de l'Université Paris 1 conserve les unités et les enseignements capitalisés qu'il a validé lorsque ceux-ci figurent au programme de la nouvelle filière avec le même régime de contrôle des connaissances.

La DPEIP-SCUIO vous accompagne en vous proposant des ateliers et des conseils personnalisés pour préparer votre dossier. Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement passer par le SCUIO pour faire valider votre choix de réorientation.

Contact SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)
<http://www.univ-paris1.fr/formations/sorienter>

Bureau C.09.01 au centre PMF (Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris) du mardi au vendredi de 9h30 à 17h
Tél : 01.44.07.88.56 du lundi au vendredi de 14h à 17h scuio@univ-paris1.fr

VII- Messagerie @etu.univ-paris1.fr

Il est essentiel d'activer et de lire votre messagerie @etu.univ-paris1.fr pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir les toutes les informations importantes (inscription pédagogique, date d'examen,) envoyées par votre UFR.

Toutes les informations concernant votre scolarité sont envoyées sur votre messagerie prenom.nom@etu.univ-paris1.fr.

La correspondance avec le service de scolarité doit se faire uniquement depuis l'adresse de messagerie étudiante.

Remarque : En cas de perte de mot de passe, il faut cliquer sur mot de passe oublié, un code de réinitialisation vous sera envoyé par SMS, si vous avez entré votre numéro de portable sur **Mon compte Paris 1**.

VIII- Environnement Numérique de travail / EPI

ENT : Environnement Numérique de travail

L'environnement numérique de travail (ENT) <http://ent.univ-paris1.fr> vous permet d'accéder :

- à votre espace de stockage personnel et les espaces partagés auxquels vous avez accès (bureau virtuel / documents en ligne) ;
- à l'annuaire des étudiants, des enseignants et personnels, et des structures de l'université ;
- aux services pédagogiques (Espaces Pédagogiques Interactifs EPI, plate-forme de formation).

et de consulter :

- vos inscriptions pédagogiques (*inscriptions dans les matières*)
- vos dates d'examens ;
- vos notes et résultats ;
- votre dossier de scolarité ; certificat de scolarité, modification de votre adresse
- votre compte lecteur en bibliothèque.

Pour en savoir plus : cf le « Guide des usages du numérique »

EPI : L'Espace Numérique Interactif

L'Espace Numérique Interactif (EPI), site où les enseignants peuvent déposer un cours ou un devoir. Les examens peuvent aussi se dérouler sur l'EPI.

IX- Bibliothèque

Service commun de la documentation--Bibliothèque du Centre Pierre Mendès-France--5^{ème} étage

Ouverture :

- du lundi au vendredi de 9 h à 20 h
- samedi de 9 h à 13 h

Fermeture : pendant les vacances, vérifier les horaires sur le site

Pour vos recherches et informations complémentaires :

- Adressez-vous aux bureaux des renseignements
- Consultez le site web de la bibliothèque : <http://www.pantheonsorbonne.fr/bibliotheques/trouver/une-bibliotheque/bibliotheque-pierre-mendes-france/>

X Tutorat

Service d'aide méthodologique, le tutorat offre, sous forme de permanences hebdomadaires en libre accès, une aide supplémentaire aux étudiants de premier cycle en Sciences Humaines à Paris I, dans leur travail universitaire. Conseils pratiques et / ou théoriques, accompagnement préparatoire aux examens, devoirs et exposés sont dispensés par les tuteurs, eux-mêmes étudiants avancés (master ou doctorat), lors d'entretiens personnalisés à votre initiative, tout au long de l'année. Vous pourrez rencontrer les tuteurs en salle de travail des Sciences Humaines: **Salle C1604** 16^{ème} étage ascenseurs « rouge »

Le tutorat ouvre fin septembre, un courriel vous sera envoyé pour vous indiquer les jours de permanences.

XI- PIX

PIX est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. A travers des épreuves, elle apporte un diagnostic précis des acquis des étudiants. Aucun bureau ne reçoit les étudiants, ils seront contactés par courriel. Site internet <http://www.pantheonsorbonne.fr/services/sun/pix/>

XII- Sport

Site <http://uefaps.univ-paris1.fr>

90, rue de Tolbiac Bureau C8 01 (8^{ème} étage ascenseur vert) - Centre PMF

Le sport à l'université regroupe 2 entités

Pour l'une ou l'autre vous devez présenter un certificat médical français de non contre-indication à la pratique sportive lors du 1^{er} cours, où il sera précisé en compétition pour l'AS, pour valider votre inscription.

L'UEFAPS qui a en charge l'organisation des enseignements en formation qualifiante (UE/Bonus) ou en Formation Personnelle (FP). Ces activités sont proposées gratuitement et sont encadrées par des spécialistes. Les activités proposées en FP ne sont pas notées contrairement aux 2 autres, ce qui ne vous dispense pas du respect des règles d'assiduité comme pour tout autre enseignement. Une pratique adaptée pour les étudiants en situation de handicap est également proposée parmi l'offre d'enseignements (+ de 60 activités) ainsi qu'un accueil et un suivi des Athlètes de Haut Niveau (AHN).

L'Association sportive (Bureau. C8-03) pour les compétitions, les stages, les tournois et les festivals. Pour s'y inscrire, prévoir un coût de 30€, libérer votre jeudi après-midi et contacter l'enseignant responsable de l'activité.

Vous êtes étudiant en L1/L2 : Vous avez la possibilité d'obtenir un bonus ouvert à tous, du L1 au M1, jusqu'à 0.5 points sur la moyenne du semestre ou un élément d'UE (suivant votre UFR, note d'option sport nécessitant une présence complète) en le choisissant lors de votre inscription pédagogique et en pratiquant une activité physique et sportive pendant un ou 2 semestres selon votre maquette. Cette inscription à l'enseignement ne sera validée que si vous vous inscrivez à un groupe de Td sur le site Réservasport accessible depuis votre ENT.

<https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

N.B : Les éventuelles inscriptions pédagogiques faites lors des IPWEB ne vous garantissent pas une inscription à une activité sportive, seul le passage par Réservasport le permet en vous inscrivant sur un groupe de TD associé à l'activité (changement Bonus/UE possible).

Réservasport sera ouvert uniquement du :

Le jeudi 8 septembre dès 12h00 jusqu'au **vendredi 9 septembre** 22h00 inclus

+ d'infos sur notre site intranet plus complet <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps> et internet: <https://uefaps.univ-paris1.fr/>
(le planning des activités sera mis en ligne début septembre).

La procédure à suivre sera précisée sur notre site intranet.

Important :

- Avant de s'inscrire, aller sur le site intranet pour consulter les exigences des enseignants et vérifier le niveau attendu pour chaque activité. Pour certaines activités il y a même des vidéos pour vous aider.
- Vérifier l'adresse des installations pour **prévoir les temps de déplacements dans son emploi du temps** (<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps/installations-sportives>)
- Un certificat médical de non contre-indication mentionnant l'activité pratiquée + compétition à préciser pour ceux qui le souhaitent (voir modèles à télécharger sur le site UEFAPS et de l'AS) est obligatoire pour pouvoir pratiquer. Il sera à remettre à l'enseignant au 1^{er} cours. Attention pour certaines activités (boxe, rugby,...) un examen plus approfondi est nécessaire ; ce qui suppose d'anticiper pour pouvoir présenter le certificat lors du 1^{er} cours.

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le niveau validé par l'enseignant et le certificat médical remis au 1^{er} cours.

Début des enseignements le **lundi 12 Septembre 2022**

N.B : Toute absence non signalée auprès de l'enseignant avant le 1^{er} cours entrainera l'annulation de l'inscription pour les Bonus et FP. L'UE et le Bonus sont évalués en Contrôle Continu (C.C).

AUCUNE AUTORISATION PAPIER NE SERA DELIVREE EN COURS

En fonction des places disponibles, une deuxième activité pourra être choisie après la campagne d'inscription en ligne sur Réservasport. Pour cela, contacter préalablement par mail l'enseignant en charge du créneau horaire qui vous intéresse dont vous trouverez les coordonnées sur le site de l'UEFAPS

XIII- Langues vivantes et anciennes

INFORMATIONS ET CALENDRIER 2022-2023 DU DÉPARTEMENT DES LANGUES (DDL)

DATES IMPORTANTES DU DDL

Événement	Lieu	Semestre 1	Semestre 2
-----------	------	------------	------------

Réservation de place en TD pour la LV1, LV2, langue ancienne uniquement	RESERVALANG	Du jeudi 08/09/2023 à 7h30 au dimanche 18/09/2023 à 23h59	Du jeudi 19/01/2023 à 7h30 au dimanche 22/01/2023 à 23h59
Période des cours (TD)	En classe	Du lundi 12/09/2022 au samedi 10/12/2022	Du lundi 23/01/2023 au samedi 15/04/2023
Devoir final en TD, correspondant à la dernière semaine du semestre	En classe	Du lundi 12/12/22 au samedi 17/12/2022 inclus	Du lundi 17/04/2023 au samedi 22/04/2023 inclus

Dernier délai pour l'inscription à l'examen terminal toutes langues (N3 à N6 uniquement)	Par courriel ou sur place	<u>Vendredi 14 octobre 2022</u>	<u>Vendredi 24 février 2023</u>
Examen terminal toutes langues (N3 à N6 uniquement)	PMF en amphitheatre	Examen écrit d'1h30 le samedi 7 janvier 2023	Examen oral du jeudi 04/06/2023 au samedi 20/06/2023

Examen de rattrapage toutes langues et tous niveaux	PMF en amphitheatre	Examen écrit d'1h30 le samedi 17 juin 2023	Examen écrit d'1h30 le samedi 24 juin 2023
--	---------------------	--	--

Le Département des langues est situé :

90 rue de Tolbiac 75013 Paris

7e étage (Accès par les ascenseurs verts, puis couloir A avec les portes vertes).

Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 au bureau A701 puis de 14h00 à 16h30 au bureau A702. **Le secrétariat est fermé** les mercredis et vendredis.

Coordonnées de la direction, de l'équipe administrative et des enseignant-es :

<https://langues.pantheonsorbonne.fr/presentation-departement-langues/lequipe-administrative>

Les étudiant.es en situation de handicap sont invité.es à écrire à l'adresse handicap.ddl@univ-paris1.fr pour bénéficier d'une aide personnalisée à l'inscription à condition de fournir un arrêté.

Informations et contact pour **le TOEIC et le TOEFL** (TD de préparation et test TOEIC) : **voir site internet DDL**.

1. Informations générales pour les inscriptions en langues

Il existe 6 niveaux de compétence différents, du niveau 1 (A1 = débutant-e) au niveau 6 (C2 = maîtrise) selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

En anglais et en allemand, un niveau supplémentaire intitulé « spécifique M1 » est proposé aux étudiant-es de master selon leur discipline ; les enseignements thématiques, sont de niveau de compétence B2 environ (N4).

Pour bien choisir leur niveau, les étudiant-es peuvent passer un **TEST** en ligne dans certaines langues : **voir site internet DDL**.

2. Inscriptions en TD (contrôle continu)

Pour bien choisir son TD, il est fortement recommandé de consulter au préalable **le planning des TD** sur notre site.

2.1. Inscription en TD au titre de la langue obligatoire

Les réservations de place en TD pour la langue obligatoire (LV1, LV2, langue ancienne) sont à effectuer sur le serveur Reservalang, accessible depuis votre ENT, et à chaque semestre impérativement.

NB : le contrôle continu compte pour 50% de la note finale en langue, et l'évaluation de fin de semestre pour 50%.

Attention : la présence au premier cours est obligatoire pour confirmer votre place ; en cas d'absence signalée par l'enseignant-e, la réservation prise dans **RESERVALANG** sera supprimée.

NB : L'inscription en LV2 ou en langue ancienne dépend du choix d'option fait au préalable dans le contrat pédagogique ; si vous n'avez pas choisi cette option auprès de votre UFR, vous ne devez pas réserver dans **RESERVALANG**.

Les étudiant-es en double cursus et les étudiant-es AJAC ayant une/des langues à valider sur leurs deux cursus ne doivent prendre qu'une seule place pour chaque langue nécessaire dans **RESERVALANG**.

Les étudiant-es redoublant-es qui ont déjà validé la/les langues l'année précédente ne doivent pas se réinscrire.

L'inscription n'est pas nécessaire pour les auditeur-rices libres, l'accord de l'enseignant.e suffit.

2.2. Inscriptions en bonus

Les étudiant-es souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité **dès la première semaine de cours** muni-e du **formulaire d'inscription en bonus** (disponible [en ligne](#) ou aux bureaux du DDL) et solliciter l'enseignant.e. **NB** : les étudiant-es de langue obligatoire étant prioritaires, les inscriptions en bonus seront finalisées en semaine 3 ou 4 du semestre si l'effectif du TD demandé le permet. **L'inscription en bonus n'est pas possible en anglais.**

3. Inscriptions à l'examen terminal

Les inscriptions à l'examen terminal ne peuvent pas être prises directement dans **RESERVALANG**.

Les étudiant-es souhaitant s'inscrire à l'examen terminal (du niveau 3 au niveau 6) doivent se rendre aux bureaux du DDL ou envoyer un courriel à l'adresse ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr, et présenter **un justificatif écrit** relatif à une activité salariée ou tout autre empêchement majeur.

NB : l'inscription à l'examen terminal peut toutefois être **annualisée, sur demande** lors de votre inscription du S1.

4. Les épreuves de rattrapage (session 2)

Les étudiant-es noté-es ABI/DEF ou ayant eu une note inférieure à 10/20 non compensée en session 1 peuvent se présenter aux rattrapages.

L'inscription en langue étant nécessaire pour passer la session de rattrapage, si vous avez raté la période d'inscription, vous devez nous contacter pour demander une régularisation.

Langue	Adresse mail
Allemand	Allemand.DDL@univ-paris1.fr
Anglais	Anglais.DDL@univ-paris1.fr
Arabe	Arabe.DDL@univ-paris1.fr
Chinois	Chinois.DDL@univ-paris1.fr
Espagnol	Espagnol.DDL@univ-paris1.fr
FLE (Français langues étrangères)	FLE.DDL@univ-paris1.fr
Grec ancien	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Hittite	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Italien	Italien.DDL@univ-paris1.fr
Japonais	Japonais.DDL@univ-paris1.fr
Latin	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Néerlandais	Neerlandais.DDL@univ-paris1.fr
Portugais	Portugais.DDL@univ-paris1.fr
Russe	Russe.DDL@univ-paris1.fr

XIV- Information-Orientation-Insertion Professionnelle-Relations Entreprises

Pour construire son projet d'études et projet professionnel :

- Informations générales sur l'Université Paris 1.
- Informations sur l'offre de formation et les poursuites d'études, à Paris 1 et ailleurs.
- Accompagnement sur les candidatures : réorientation de fin de semestre ou fin de L1 ou L2, choix de parcours en L3, choix de masters, césure...
- Documentation sur les secteurs d'activités, les métiers, les concours de la fonction publique.

Adressez-vous au **Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO)**

Bureau C.09.01 Centre PMF du mardi au vendredi de 9h30 à 17h

01.44.07.88.56 du lundi au vendredi de 14h à 17h

scuio@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formations/sorienter>

❖ Pour préparer son insertion professionnelle :

- Des offres de stage et d'emploi diffusées sur la plateforme web Réseapro : *Rubrique Réseapro sur l'ENT*
- Des ateliers et des entretiens individuels pour CV, lettres de motivation, entretien d'embauche : baip@univ-paris1.fr
- Des rencontres avec des entreprises pour des conférences et des journées de recrutements : <http://www.pantheonsorbonne.fr/insertion-professionnelle/>
- Un accompagnement pour la création d'activité : baip@univ-paris1.fr

XV- Convention de stage

Se référer à la procédure indiquée en ligne : ENT -INTRANET - CSH

Les conventions de stage s'établissent et se gèrent en ligne depuis l'**application P-stage** disponible via l'**ENT : onglet scolarité**.

Vous devez contacter l'enseignant responsable de la licence pour connaître le nom de l'enseignant à inscrire sur la convention de stage.

Les conventions de stage sont à déposer pour signature :

Vous devez joindre une lettre de motivation et votre attestation d'assurance de responsabilité civile

- Histoire de l'art & archéologie : 3 rue Michelet 75006 Paris- 1ère étage secrétariat ou Stages.insertionprof-ufr03@univ-paris1.fr

- Histoire : 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris- escalier C, 2ème étage droite ou stageufr09@univ-paris1.fr

- Géographie : 90, rue de Tolbiac 75013 Paris, bureau B701-7ème étage ou geo1@univ-paris1.fr

- Philosophie : 90, rue de Tolbiac 75013 Paris, bureau B701-7ème étage ou philo1@univ-paris1.fr

XVI- Associations étudiantes

Liste des associations consultable en ligne <https://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/vie-associative/les-associations/>

Locaux étudiant situés au 9^{ème} étage.

XVII- Pôle Handicap

Pôle Vie Etudiante – Pôle handicap

Bureau B11.11 (11^{ème} étage-ascenseur jaune)

La structure d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés est l'interlocuteur privilégié, mais non exclusif, des étudiants en situation de handicap. A ce titre, elle participe à l'analyse des besoins de ces derniers en collaboration avec la médecine préventive, elle veille au suivi et à la mise en œuvre des mesures de compensation octroyées à l'étudiant, qu'elles concernent la formation, la vie universitaire ou l'aménagement de la passation des examens. Elle assure également l'interface entre les différents acteurs et partenaires partie prenante dans le déroulement des études de l'étudiant handicapé : équipes pédagogiques, SSU, SCUIO etc.

La procédure doit être renouvelée à chaque année universitaire, l'obtention des aménagements se fait en deux temps :

- 1) Prendre rendez-vous avec votre référente handicap. **Pour les sciences humaines : Véronique PERCY** 01.44.07.89.27 (veronique.percy@univ-paris1.fr) et/ou (handi@univ-paris1.fr). Après avoir rédigé un plan d'accompagnement avec votre référente handicap.
- 2) Prendre rendez-vous avec le service santé universitaire (SSU) Tél. : 01 44 07 89 27. Il vous demande des documents médicaux récents et rédige une proposition d'aménagement des études et des examens. Cette proposition est ensuite transmise au relais handicap, et **fait l'objet d'un arrêté signé par la Présidente de l'Université.**

Dates importantes pour l'obtention de votre Plan d'accompagnement (PAEH)

Pour le premier semestre :

- **Début novembre**, date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais Handicap, passé ce délai il n'est plus possible d'obtenir d'aménagements pour les examens du premier semestre.

Pour le second semestre :

- **Début mars**, date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais handicap, passé ce délai, il n'est plus possible d'obtenir des aménagements ni pour les examens du second semestre, ni pour la session de rattrapage.

Attention : si vous avez fait les démarches nécessaires au premier semestre et que vous avez reçu votre arrêté, il n'est pas utile de refaire les démarches pour le second semestre, sauf avis contraire du relais handicap ou du SSU.

Pour toutes informations complémentaires : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

XVIII- Pôle de la vie étudiante

5 grands axes :

- Le handicap
- La Santé et le social
- La culture
- L'engagement étudiant
- La vie associative

Une adresse courriel : sve@univ-paris1.fr

Facebook : Vie Etudiante - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le PVE est situé au centre Panthéon, 12, place du Panthéon 75005 Paris – rez-de-chaussée (cour d'honneur) et au centre Pierre-Mendès France (relais handicap), 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

Social :

Les étudiants peuvent faire des demandes d'aides financières (demandes d'exonérations des frais d'inscriptions, demande d'aides FSDIE – Aides sociales, demande d'aide au Crous,)

Pour les demandes d'exonération, le dossier est à télécharger sur l'intranet étudiant. Les dates de retour de dossiers sont inscrites sur le dossier. 4 commissions ont lieu tous les ans de juillet à décembre.

Adresse courriel contact : exoneration@univ-paris1.fr

Pour l'ensemble des demandes d'aides financière, il est nécessaire de prendre contact avec le service social du Crous par **courriel à l'adresse** social.pantheon@univ-paris1.fr

Adresse courriel contact : sos-precarite@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5^{ème}

Téléphone : 01 44 07 77 64 ou 01 44 07 78 03

Santé :

Bilan de santé - Vaccinations - Psychologues - Médecins - Le Service de Santé Universitaire est disponible tous les jours par courriel pour demander un rendez-vous avec un professionnel de santé. La prise de rendez-vous peut se faire sur le site Doctolib.

Adresse courriel : siumpps@univ-paris1.fr

Adresse : Service de Santé Universitaire – Centre Pierre-Mendès France – 90, rue de Tolbiac – 8^{ème} étage

Téléphone : 01.44.07.89.50

La culture :

Le pôle de la vie étudiante propose différentes activités culturelles aux étudiants :

- manifestations culturelles
- ateliers de pratique artistiques (théâtre, écriture, radio...) annuels et gratuits, ouverts à tous et « bonifiés » pour certains.
- Places de théâtre à prix réduits / actualité culturelle parisienne
- Le festival du Film Court de Paris 1

Plusieurs adresses courriels :

- pour les ateliers culturels (bonifiant et non bonifiant) : ateliers@univ-paris1.fr
- pour le Festival du Film Court : festivalfilmcourt@univ-paris1.fr
- pour toutes les autres demandes : sve@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5^{ème}

Téléphone : 01 44 07 78 03

L'engagement étudiant :

Engagé dans une association ? Volontaire en service civique ? Bénévole dans une structure ?

L'université reconnaît tout types d'engagement par une bonification. Un appel à candidature est envoyé à tous les étudiants au cours du 1^{er} semestre pour un dépôt de dossier en avril et une bonification au 2nd semestre.

Une adresse courriel : engagement@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Pierre-Mendès France – 90 Rue de Tolbiac – 11^{ème} étage – Paris 13^{ème}

XIX- Salle « libre-service »

Un certain nombre de **salles informatiques libres** d'accès sont accessibles aux étudiants sur présentation de la carte d'étudiant.

Tour B, 14^{ème} étage, salle B14.03

Horaires :

- De septembre à juin : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
- Du 1^{er} au 15 juillet : du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00

XX- Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

L'équipe du SIUMPPS est composée de 4 médecins, 2 psychologues, deux infirmières et une secrétaire. L'infirmière vous reçoit, vous informe et vous conseille lors des entretiens de prévention en matière de santé, contraception, diététique. Une large documentation sur la santé est à votre disposition.

Une visite médicale est à effectuer pour les étudiants inscrits en licence (décret 2008-1026 7 octobre 2008). Vous pouvez répondre à une convocation qui vous parvient par courriel dans l'année ou vous présenter spontanément (l'essentiel étant que chacun puisse être vu au cours de l'année universitaire).

XXI- Service social

Vous rencontrez des difficultés temporaires familiales, financières et sociales ? Les assistants sociaux du Crous sont présents au sein de votre établissement pour vous aider à surmonter ces moments difficiles.

Les assistants sociaux vous reçoivent tous les matins, sans rendez-vous, de 9h30 à 11h30, sauf le mardi, jour de fermeture au public.

Centre Pierre Mendès France
90, rue de Tolbiac – 75013 Paris
8ème étage –

CONTACTS SCOLARITES

Langues	Bureau A702	01.44.07.88.19
Sport	Bureau C801 uefaps@univ-paris1.fr	01.44.07.88.96

UFR 03 - Histoire des arts & archéologie Licence 3 et Master	3, rue Michelet – 75006 Paris Bureau 102, 2° étage L3UFR03@univ-paris1.fr	01.53.73.10.93
UFR 08 – Géographie Licence 3 et Master	191, rue Saint Jacques – 75005 Paris L3GEO@univ-paris1.fr	01.44.32.14.05
UFR 09 - Histoire Licence 3 et Master	17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris Escalier C - 2°étage philolic@univ-paris1.fr	01.40.46.27.89
UFR 10 - Philosophie Licence 3 et Master	17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris Escalier C - 1°étage philolic@univ-paris1.fr	01.44.46.31.76

Comment faire son emploi du temps

Horaires des cours et TD disponibles sur :

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

- 1- Il est vivement conseillé de prendre connaissance de la **MAQUETTE** pédagogique concernant votre licence
- 2- Munissez-vous de vos horaires de cours et TD :
- 3- Prendre une feuille blanche et poser les jours et les horaires en colonne
- 4- Placer les cours obligatoires (cours magistraux) en priorité
- 5- Ensuite seulement, placer les TD
- 6- Aucune matière ne doit se superposer
- 7- Laissez-vous du temps pour aller en bibliothèque, évitez d'enchaîner les CM ou TD sans pause.
- 8- Les plannings à jour est consultable en ligne sur votre **ENT, intranet, sciences humaines L1&L2**

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

Attention : Pour chaque matière vous devez choisir un cours et un TD.

Certaines matières n'ont que des TD, dans ce cas choisir un seul TD ou n'ont que des cours, choisir un seul cours.

Exemple : semestre 1

1° SEMESTRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H-9H	TD hist médiévale			Td anglais		
9H-10H					TD SC. SOCIALES	
10H-11H						
11H-12H						
12H-13H		Eco 1 11h30-13h30				
13H-14H	13H30-15H30 amphi H HISTOIRE MÉDIEVALE L1				14h-15h Sciences sociales	
14H-15H			Td histoire ancienne			
15H-16H	geo découverte 14h-15h30				15H30-17H30 I HISTOIRE ANCIENNE L1	
16H-17H	DROIT DECOUVERTE 15H30-18H30					
17H-18H						
18H-19H						
19H-20H						

2- Lieux des enseignements

Centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Les amphis sont situés au rez de chaussé, les salles dans les étages.

Ascenseur vert du 4° au 9° étage Tour A-B-C

Ascenseur jaune du 11° au 16° étage Tour B-C

Ascenseur rouge du 16° au 22° étage Tour C

B 12 01 : **B** correspond à la tour -- **12** à l'étage -- **01** à la porte = **B1201 se situe au 12° étage tour B**

17, rue de Tolbiac, 10 mn à pied du 90 rue de Tolbiac ou le bus 62 en direction de « porte de France », 2 stations par le bus

Centre Cassin, 17, rue saint Hippolyte 75013 Paris, 15 mn (environ) en bus 83 descendre après « les Gobelins »

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

1^o semestre

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

Les horaires sont classés par composantes

Inscription Pédagogique par internet

DATES DE CONNEXION

Licence 1 : La date des inscriptions pédagogiques vous sera communiquée le jour de la réunion de rentrée

Licence 2 : **1 septembre** : double licence 2 de 9h30 à 12h et licence 2 de 14h à 16h

La connexion se fait à **une date et un horaire très précis**, site de connexion

<http://ipweb.univ-paris1.fr>

Si vous manquez cette date, il faudra vous présenter, bureau B701 pour procéder à votre inscription pédagogique avant le 12 septembre 2022.

PRESENTATION

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de :

- S'inscrire aux cours et TD
- Choisir les groupes auxquels il souhaite être affecté, **le nombre de places dans les groupes et certaines matières est limité**
- Valider son inscription pédagogique de façon complète,
- Visualiser son contrat pédagogique et l'imprimer.
- **Après avoir validé le contrat pédagogique, Vérifier que toutes les matières ont bien un TD et un cours, selon ce qui est prévu dans la maquette si ce n'est pas le cas recommencer la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte.**
- Attention, vous êtes plusieurs étudiants à vous connecter en même temps

PROCEDURE D'INSCRIPTION IP WEB

0

Muni de la brochure « horaires » composez votre emploi du temps sur une feuille de papier.

Vous trouverez les horaires mises à jour sur

<http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/> Licence 1 & 2

1

Saisir **votre nom utilisateur (login ou identifiant)** puis **votre mot de passe**.

2

Cliquez sur la licence dans laquelle vous devez vous inscrire, puis cliquez sur **continuer** en bas à droite

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquez sur **continuer** en bas à droite

3

Inscription aux matières.

- Vous choisissez toutes les matières que vous allez suivre **par semestre**
- Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende
- Quand vous avez un Carré orange, vous avez plusieurs choix
- Cliquez sur continuer pour passer à la page de l'emploi du temps

4

Choix des horaires de TD et de cours

- La liste des groupes de TD/cours apparaît sur l'écran
- Choisir un TD/cours par matière,
- Les TD précédés du symbole  sont complets
- Si TD est complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
- Cliquez sur continuer

5

Valider votre emploi du temps

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous souhaitez vous inscrire ainsi que les groupes dans lesquels vous êtes affecté.

- Cliquez sur le bouton "**Valider inscription**" pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **modifier inscription** »
- Cliquez sur continuer

6

Contrat pédagogique

Imprimer ou sauvegarder votre contrat pédagogique, il est indispensable de le présenter pour toutes modifications ou contestations.

Vérifier que toutes vos matières ont bien un TD et un cours selon ce qui est prévu sur la maquette, si ce n'est pas le cas recommencer la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte

7

Vérifier votre contrat pédagogique

Muni de la brochure « horaires » et votre CONTRAT pédagogique, veuillez vérifier qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos cours et vos TD, si un cours ou un TD n'est pas mentionné, l'inscription n'a pas été prise en compte. Si tel est le cas, vous pouvez procéder à une modification en recommençant l'opération.

A chaque modification, vous devez valider votre inscription pédagogique en allant en dernière page »valider votre inscription ».Dans le cas contraire vous perdrez toutes vos données.

Vous trouverez les horaires mises à jour sur

<http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/> Licence 1 & 2

ATTENTION :

- à la fin de la procédure, vous devez vérifier si toutes vos matières et TD figurent bien sur l'emploi du temps. Si ce n'est pas le cas, il faut le refaire la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte.

-si la matière de votre choix n'est plus accessible vous devez obligatoirement en sélectionner une autre. Les places de TD sont limitées en fonction de la capacité des salles.

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	4	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	1	8.5	17
		Histoire contemporaine	26	39		1	8.5	
U.E. 2 Complémentaire	2	3 Matières au choix parmi :						9
		– Droit découverte	39			1	3	
		– Economie	26			1	3	
		– Géographie découverte	18			1	3	
		– Philosophie	13	13		1	3	
		– Sociologie et ethnologie	13	19.5	Mini 55.5h	1	3	
		– Histoire de l'art contemporain ou mondes anciens	19.5			1	3	
		– Aires culturelles et thématiques	19.5			1	3	
		– Langue vivante 2 ou langue ancienne		18/36		1	3	
– Activités sportives		19.5/26		1	3			
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						4
		Formation aux techniques documentaires		2	Mini 25h	1	1	
		Langue vivante 1		18/24		2	2	
		Préprofessionnalisation : qualité d'expression écrite	5			1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant					223h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale	4	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	1	8.5	17
		Histoire médiévale	26	39		1	8.5	
U.E. 2 Complémentaire	2	3 Matières au choix parmi :						7.5
		– Droit découverte	39			1	2.5	
		– Economie	26			1	2.5	
		– Géographie découverte	18			1	2.5	
		– Philosophie	13	13		1	2.5	
		– Psychologie sociale	13	19.5	Mini 55.5h	1	2.5	
		– Art & archéo des modes médiévaux ou histoire de l'art moderne	19.5			1	2.5	
		– Aires culturelles et thématiques	19.5			1	2.5	
		– Langue vivante 2 ou langue ancienne		18/36		1	2.5	
– Activités sportives		19.5/26		1	2.5			
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires						5.5
		Histoire et informatique	13	19.5	70h	1.5	2.5	
		Langue vivante 1		18/24		1	1.5	
		Préprofessionnalisation : culture de l'écrit		19.5		1	1.5	
Total volume semestriel minimum par étudiant					268h			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	4	Matières obligatoires						16
		Histoire ancienne	26	39	130h	1	8	
		Histoire médiévale	26	39		1	8	
U.E. 2 Complémentaire	2	3 Matières au choix parmi :						9
		– Droit constitutionnel	39	19.5		1	3	
		– Géographie 2	26	26		1	3	
		– Histoire de l'art contemporain ou mondes anciens	19.5			1	3	
		– Philosophie	13	13	Mini 57h	1	3	
		– Sciences sociales	13	26		1	3	
		– Economie	26			1	3	
		– Langue vivante 2 ou langue ancienne		18/36		1	3	
– Activités sportives		19.5/26		1	3			
U.E. 3 Méthodologique	1	Matières obligatoires						5
		Aire culturelle et thématique	19.5		Mini 70h	1	2	
		Statistiques et informatique	13	19.5		1	2	
		Langue vivante 1		18/24		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant					257h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale	4	Matières obligatoires						16
		Histoire moderne	26	39	130h	1	8	
		Histoire contemporaine	26	39		1	8	
U.E. 2 Complémentaire	2	3 Matières au choix parmi :						9
		– Constitution de la Ve République	39	19.5		1	3	
		– Géographie 2	26	26		1	3	
		– Art & archéo des modes médiévaux ou histoire de l'art moderne	19.5			1	3	
		– Philosophie	13	13	Mini 57h	1	3	
		– Sociologie contemporaine ou inégalités	13	26		1	3	
		– Economie 2	26			1	3	
		– Langues vivante 2 ou langue ancienne		18/36		1	3	
– Activités sportives		19.5		1	3			
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						5
		Aire culturelle et thématique	19.5		Mini 70h	1	2	
		Langue vivante 1		18/24		1	1	
		Historiographie	13	19.5		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					257h			30

PIX: CERTIFICAT INFORMATIQUE (S1)

L'inscription est automatique pour tous les étudiants de Licence 1 au 1^{er} semestre. Examen à la fin du 1^{er} semestre.

Le PIX est une certification **facultative**, il ne rentre pas dans le calcul de la licence et ne fait pas partie des cours d'informatique dispensés en licence.

Institué par la circulaire n°2002-106 du 30 avril 2002 (BO n°19 du 9 mai 2002), le PIX niveau 1 atteste des compétences, répertoriées dans un référentiel national, acquises par les étudiants de licence, dans la maîtrise de :

- la recherche d'informations ;
- le droit de l'internet ;
- la sécurisation et l'archivage ;
- les logiciels bureautiques.

Objectif : Le PIX vous facilite :

- la poursuite de vos études supérieures (il est demandé pour l'admission dans certains masters) ;
- la réussite au concours d'entrée en IUFM (il permet d'obtenir des points supplémentaires) ;
- votre insertion professionnelle (Le PIX est un plus dans un CV).

- **qualité d'expression:** "Dispositif mis en place par l'UFR d'Histoire afin de mesurer le niveau de français (parfois très insuffisant, en tout cas hétérogène au sein des promotions étudiantes) et de rappeler les bases essentielles de l'expression écrite. La faiblesse du niveau de français est en effet un handicap tant pour la compréhension des textes historiques et des travaux d'historiens que pour la production de travaux écrits corrects, si bien que les résultats obtenus en dépendent. La formation est donc obligatoire et sera dispensée en partie en ligne et en partie par des enseignants."

- **tutorat:** "Dispositif d'accompagnement mis en place par l'UFR d'Histoire afin de mettre à la disposition des étudiants de Licence (1 et 2) des étudiants d'Histoire (en Master 1 ou 2) ayant eux-mêmes accompli avec succès le parcours à Paris 1 et donc à même de connaître les attentes des enseignants. Ils sont présents toute la semaine dans une salle réservée et répondent aux questions qu'on leur pose, donnent des conseils de travail ou de lecture- mais en aucun cas ne fournissent d'indications de plan ou d'interprétation des sujet ou documents à étudier. leur âge et leur statut rendent leur accès plus facile aux étudiants qui n'osent pas poser des questions directement à l'enseignant, ou en public."

2019-2024

LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE parcours Etudes juives - Hébreu Classique

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	3	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	1	7	14
		Histoire contemporaine	26	39		1	7	
U.E. 2 Etudes sur le judaïsme et les sociétés juives	2	Matières obligatoires						
		Histoire des sociétés juives	26		84,5h	1	4	10
		Méthodologie en études juives		19,5		1	3	
		Langue hébraïque (hébreu classique)	19,5	19,5		1	3	
U.E. 3 Outils	2	Matières obligatoires						
		Langue vivante 1		18/24	Mini 36h	1	3	6
		1 élément au choix parmi la liste						
		<ul style="list-style-type: none"> Aire culturelle et thématique Langue vivante 2 ou langue ancienne 	19.5/26	18/36		1	3	
Total volume semestriel minimum par étudiant					250,5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	3	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	1	6.25	12.5
		Histoire médiévale	26	39		1	6.25	
U.E. 2 Etudes sur le judaïsme et les sociétés juives	2	Matières obligatoires						
		Histoire des sociétés juives	19.5		78h	1	4	10
		Méthodologie en études juives		19,5		1	3	
		Langue hébraïque (hébreu classique)	19,5	19,5		1	3	
U.E. 3 Outils	2	Matières obligatoires						
		Histoire et informatique	13	19,5	Mini 68,5h	1,5	2,5	7.5
		Langue vivante 1		18/24		1	2,5	
		1 élément au choix						
<ul style="list-style-type: none"> Aire culturelle et thématique Langue vivante 2 ou langue ancienne 	19.5/26	18/36		1	2,5			
Total volume semestriel minimum par étudiant					276,5h			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE parcours Etudes juives - Hébreu Classique

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	3	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	1	6	12
		Histoire médiévale	26	39		1	6	
U.E. 2 Etudes sur le judaïsme et les sociétés juives	2	Matières obligatoires						
		Histoire des sociétés juives	19.5		78h	1	4	10
		Méthodologie en études juives		19.5		1	3	
Langue hébraïque (hébreu classique, Paris 3) ou DUEJ (Paris 1)	19.5	19.5		1	3			
U.E. 3 Outils	2	Matières obligatoires						
		Langue vivante 1		18/24		1	2	8
		Statistiques et informatique	13	19.5			2	
		Art & archéo des mondes anciens ou hist. de l'art contemporain	19.5		Mini 88h		2	
1 élément au choix parmi la liste								
		<ul style="list-style-type: none"> • Aire culturelle et thématique • Langue vivant e 2 ou langue ancienne 	19.5/26			1	2	
				18/36		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					296			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	3	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	1	6.25	12.5
		Histoire contemporaine	26	39		1	6.25	
U.E. 2 Etudes sur le judaïsme et les sociétés juives	2	Matières obligatoires						
		Histoire des sociétés juives	19.5		78h	1	4	10
		Méthodologie en études juives		19.5		1	3	
Langue hébraïque (hébreu classique, Paris 3) ou DUEJ (Paris 1)	19.5	19.5		1	3			
U.E. 3 Outils	2	Matières obligatoires						
		Historiographie	13	19.5	Mini 68,5h	1.5	2.5	7.5
		Langue vivante 1		18/24		1	2.5	
		1 élément au choix parmi la liste						
<ul style="list-style-type: none"> • Aire culturelle et thématique • Langue vivante 2 ou langue ancienne 	19.5/26			1	2.5			
				18/36		1	2.5	
Total volume semestriel minimum par étudiant					276,5h			30

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE - ALLEMAND/ETUDES GERMANIQUES

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E	
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires							
		Histoire moderne Histoire contemporaine	26 26	39 39	130h	1 1	8 8	16	
U.E. 2 Etudes allemandes	2	Matières obligatoires							
		Différences culturelles et faits de la langue	9	9		1	2		
		Sociétés et cultures 1	12	12		1	2		
		Arts et littérature 1	12	12		1	2		
		Grammaire explicative de l'allemand 1	12	12		1	2		
		1 Approche transversale obligatoire au choix							
		<ul style="list-style-type: none"> • Approche transversale 1 • Approche transversale 2 • Approche transversale 3 	9 9 9	9 9 9	126h	1 1 1	1 1 1	10	
1 atelier de lecture au choix									
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de lecture niveau 1 • Atelier de lecture niveau 2 • Atelier de lecture niveau 3 	9 9 9	9 9 9		1 1 1	1 1 1				
U.E. 3 Outillage	1	Matières obligatoires							
		Méthodologie universitaire (Paris 3)		18		1	1		
		Allemand renforcé (Paris 3)	9	9		1	1		
		1 Langue vivante 2 ou langue ancienne au choix							
		<ul style="list-style-type: none"> • Paris 3 : Anglais, Espagnol, Italien, Portugais • Paris 1: autres langues proposées 			18 18	1 1	1 1		
Formation aux techniques documentaires			2		1	1			
Total volume semestriel minimum par étudiant							312h		30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E	
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires							
		Histoire ancienne Histoire médiévale	26 26	39 39	130h	1 1	8 8	16	
U.E. 2 Etudes allemandes	2	Matières obligatoires							
		Initiation à la traduction	10	9.5		1	2		
		Sociétés et cultures 2	13	13		1	2		
		Arts et littérature 2	13	13		1	2		
		Grammaire explicative de l'allemand 2	13	13	117h	1	2		
		1 Approche transversale obligatoire au choix							
		<ul style="list-style-type: none"> • Approche transversale 1 • Approche transversale 2 • Approche transversale 3 	10 10 10	9.5 9.5 9.5		1 1 1	2 2 2	10	
U.E. 3 Outillage	1	Matières obligatoires							
		Histoire et informatique (Paris 1)	13	19.5		1	1		
		EP libre fléché ou non fléché (Paris 3)	10	9.5		1	1		
		Allemand renforcé (Paris 3)	10	9.5					
		1 Langue vivante 2 ou langue ancienne au choix							
<ul style="list-style-type: none"> • Paris 3 : Anglais, Espagnol, Italien, Portugais • Paris 1 : autres langues proposées 			19.5 18	1 1	1 1				
Formation aux techniques documentaires									
Total volume semestriel minimum par étudiant							336,5h		30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne Histoire médiévale	26 26	39 39	130h	3 3	8 8	16
U.E. 2 Etudes allemandes	2	Matières obligatoires						
		Traduction vers langue maternelle	9	9		1	1	
		Linguistique 1 ou 2 (au choix)	12	12		1	2	
		Sociétés et cultures 1	12	12		1	2	
		Arts et littérature 1 ou 2 (au choix)	12	12		1	2	
		3 matières obligatoires au choix			Mini 144h			
		<ul style="list-style-type: none"> • Linguistique 1 ou 2 (au choix) • Sociétés et cultures 2 • Arts et littérature 1 ou 2 (au choix) • Thème transversal 1 ou 2 • Traduction vers langue étrangère • Renforcement en grammaire et techniques d'auto-correction (Paris 3) • Atelier de lecture niveau 3 	12 12 12 12 9 9 9	12 12 12 12 9 9 9		1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1	10
U.E. 3 Outillage	1	Matières obligatoires						
		Statistique et informatique pour historiens (Paris 1)	13	19,5		1	1	
		Stage ou EP professionnalisant à Paris 3	9	9	68,5h	1	1	
		1 Langue vivant 2 ou langue ancienne au choix						
<ul style="list-style-type: none"> • Paris 3 : Anglais, Espagnol, Italien, Portugais • Paris 1 (DDL) : autres langues proposées 		18 18		1 1	1 1	4		
Total volume semestriel minimum par étudiant					342,5h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						
		Histoire moderne Histoire contemporaine	26 26	39 39	130h	1 1	8 8	16
U.E. 2 Etudes allemandes	2	Matières obligatoires						
		Traduction vers langue maternelle	10	9,5		1	1	
		Linguistique 1 ou 2 (au choix)	13	13		1	2	
		Sociétés et cultures 1	13	13		1	2	
		Arts et littérature 1 ou 2 (au choix)	13	13		1	2	
		3 matières obligatoires au choix			Mini 169h			
		<ul style="list-style-type: none"> • Linguistique 1 ou 2 (au choix) • Sociétés et cultures 2 • Arts et littérature 1 ou 2 (au choix) • Thème transversal 1 ou 2 • Traduction vers langue maternelle 	13 13 13 13 10	13 13 13 13 9,5		1 1 1 1 1	1 1 1 1 1	10
U.E. 3 Outillage	1	Matières obligatoires						
		Historiographie (Paris 1)	13	19,5		1	1	
		Stage ou EP professionnalisant à Paris 3	10	9,5	Mini 70h	1	1	
		1 Langue vivante 2 ou langue ancienne au choix						
		<ul style="list-style-type: none"> • Paris 3 : Anglais, Espagnol, Italien, Portugais • Paris 1 (DDL) : autres langues proposées 		19,5 18		1 1	1 1	4
Total volume semestriel minimum par étudiant					369h			30

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE - DROIT

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante 2						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	3	7	14
		Histoire contemporaine	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale de Droit	6	Matières obligatoires						
		Introduction au droit privé	36	18	108h	3	6	12
		Droit constitutionnel	36	18		3	6	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires			Mini 18h			4
		Langue vivante		18/24		1	4	
Total volume semestriel minimum par étudiant					256h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante 2, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	3	7	14
		Histoire médiévale	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale de Droit	6	Matières obligatoires			Mini 108h			
		Droit civil (Famille)	36	18		3	6	12
		Droit constitutionnel	36	18		3	6	
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires			Mini 50.5			4
		Histoire et informatique	13	19.5		1	2	
		Langue vivante		18/24		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					288.5			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE - DROIT

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante 2						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	7	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	149.5h	3	5	13
		Histoire médiévale	26	39		3	5	
		Aires culturelles (1 au choix)	19.5			1	3	
U.E. 2 Fondamentale de Droit	7	Matières obligatoires						
		Droit des obligations I (Contrats)	36	18	162h	3	5	13
		Droit administratif I	36	18		3	5	
		Droit pénal	36	18		1	3	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires			Mini 18h			
		Langue vivante		18/24		1	4	
Total volume semestriel minimum par étudiant					329,5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante 2, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	7	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	149.5h	3	5	13
		Histoire contemporaine	26	39		3	5	
		Aires culturelles (1 au choix)	19.5			1	3	
U.E. 2 Fondamentale de Droit	7	Matières obligatoires						
		Droit des obligations II (Responsabilité)	36	18	162h	3	6	13
		Droit administratif II	36	18		3	6	
		Procédure pénale	36	18		1	3	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires			Mini 18h			
		Langue vivante		18/24		1	4	
Total volume semestriel minimum par étudiant					329,5			30

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE - ÉCONOMIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante2, métiers de l'économie						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	3	7	12
		Histoire contemporaine	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale d'Economie	4	Matières obligatoires						
		Introduction générale à l'économie	36	18	126h	1.33	4	12
		Problèmes économiques contemporains	36			1.33	4	
		Mathématiques 1 (DE)	36			1.33	4	
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires						
		Histoire économique	26		Mini 44h	1	4	6
		Langue vivante		18/24		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					300h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante2, métiers de l'économie, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	3	7	12
		Histoire médiévale	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale d'Economie	4	Matières obligatoires						
		Macroéconomie: comptabilité nationale	24	12	156h	1	3	12
		Microéconomie : le producteur et le consommateur	24			1	3	
		Institutions: Protection sociale	24	12		1	3	
		Statistiques 1 (DE)	36		1	3		
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires						
		Histoire économique	26		Mini 44h	1	4	6
		Langue vivante		18/24		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					330h			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE - ÉCONOMIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante2, métiers de l'économie						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	3	6	12
		Histoire médiévale	26	39		3	6	
U.E. 2 Fondamentale d'Economie	4	Matières obligatoires						
		Macroéconomie : économie fermée	24	12	150h	1	3	12
		Microéconomie: équilibre concurrentiel et défaillance de marché	24	15		1	3	
		Monnaie Banque Finance : Economie monétaire et financière	24	15		1	3	
		Mathématiques 2(DE)	36		1	3		
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires			Mini 44h			
Histoire et Économie		26		1		4		
Langue vivante			18/24	1	2			
Total volume semestriel minimum par étudiant					324			30

Bonjour,	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E	
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, langue vivante2, métiers de l'économie, engagement citoyen							
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	6	Matières obligatoires							
		Histoire moderne	26	39	130h	3	6	12	
		Histoire contemporaine	26	39		3	6		
U.E. 2 Fondamentale d'Economie	4	Matières obligatoires							
		Macroéconomie: économie ouverte	24	12	Mini 147h	1	3	12	
		Microéconomie : le producteur et le consommateur	24	15		1	3		
		Statistiques 2 (DE)	36			1	3		
		1 cours au choix parmi les 2 suivants							
		• Institutions : Emploi, chômage, revenus	24	12	1	3			
• Economie internationale : Economie et Politique Européenne	24	15	1	3					
U.E. 3 Méthodologie	2	Matières obligatoires			Mini 44h			6	
		Historiographie	26			1	4		
		Langue vivante		18/24	1	2			
Total volume semestriel minimum par étudiant					321			30	

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE - GEOGRAPHIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire		Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h		6	12
		Histoire contemporaine	26	39			6	
U.E. 2 Fondamentale de Géographie	7	Matières obligatoires						
		Cultures géographiques	20		96h	2	4	12
		Introduction à la géographie physique et aux enjeux environnementaux	12	26		2.5	4	
		Paysages et territoires	12	26		2.5	4	
U.E. 3 Méthodologie		Matières obligatoires						
		Langue vivante		18/24	Mini 50h	1.5	2	6
		Cartographie et statistique	6	26		2.5	4	
Total volume semestriel minimum par étudiant					276h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire		Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h		6	12
		Histoire médiévale	26	39			6	
U.E. 2 Fondamentale de Géographie	7	Matières obligatoires						
		Cultures géographiques		26	102h	2	4	12
		Fonctionnement des systèmes climatiques	12	26		2.5	4	
		Sociétés et activités locales	12	26		2.5	4	
U.E. 3 Méthodologie		Matières obligatoires						
		Histoire et informatique	13	19.5	Mini 76,5h	3.5	2	6
		Langue vivante		18/24		1	1	
		Cartographie et statistique		26		2.5	3	
Total volume semestriel minimum par étudiant					308,5h			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE - GEOGRAPHIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E		
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives								
U.E.1 Fondamentale d'Histoire		Matières obligatoires								
		Histoire ancienne	26	39	130h		6	12		
		Histoire médiévale	26	39			6			
U.E. 2 Fondamentale de Géographie	7.5	Matières obligatoires								
		Mondialisation et territoires	18	26	Mini 122,5h	2.5	4	12		
		Sociétés et espaces ruraux	18	26		2.5	4			
		<u>Une matière au choix :</u>								
		• Dynamiques de la biodiversité	18	26		2.5	4			
• Peuplements et mobilités	15	19.5	2.5	4						
U.E. 3 Méthodologie	6.5	Matières obligatoires								
		Langue vivante		18/24	Mini 78,5h	1	1	6		
		Statistiques	15	26		2	3			
		Aires culturelles (1 au choix)	19.5			3.5	2			
Total volume semestriel minimum par étudiant				331h					30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire		Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h		5	12
		Histoire contemporaine	26	39			5	
U.E. 2 Fondamentale de Géographie	7.5	2 matière au choix			88h			12
		Dynamiques géomorphologiques	18	26		2.5	6	
		Aires économiques et culturelles	18	26		2.5	6	
		Territoires, environnements et inégalités dans les pays en développement	18	26		2.5	6	
U.E. 3 Méthodologie	6.5	Matières obligatoires						
		Langue vivante		18/24	Mini 91,5h	1	1	6
		Cartographie	15	26		2	3	
		Aires culturelles	13	19.5		3.5	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant				309,5h				

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE- HISTOIRE DE L'ART ARCHEOLOGIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	5	Matières obligatoires						10
		Histoire moderne Histoire contemporaine	26 26	39 39	130h	1 1		
U.E. 2 Fondamentale d'Histoire de l'art et Archéologie	5	Matières obligatoires						10
		Art et archéologie de l'Antiquité grecque et romaine Art des temps modernes (Renaissance)	26 26	19.5 19.5	91h	1 1		
U.E. 3 Complémentaire	1	1 Matières au choix parmi :						2
		Géographie Découverte	18			1		
		Philosophie générale	13	13		1		
		Philosophie morale	19.5	19.5		1		
		Sciences sociales Découverte	13	19.5		1		
		Préservation des biens culturels 1	19.5			1		
		Langue Vivante 2		18/24		1		
		Langue ancienne		24/36		1		
Activités sportives		19.5		1				
U.E. 4 Méthodologie	4	Matières obligatoires						8
		Méthode en archéologie	19.5		70h	1		
		Statistiques et informatique	13	19.5		2		
		Langue vivante 1		18/24		1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					309h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale	5	Matières obligatoires						10
		Histoire ancienne Histoire médiévale	26 26	39 39	130h	1 1		
U.E. 2 Fondamentale d'Histoire de l'art et Archéologie	5	Matières obligatoires						10
		Art contemporain (XIXe s.) Art contemporain (XXe s.)	26 26	19.5 19.5	91h	1 1		
U.E. 3 Complémentaire	1	1 Matières au choix parmi :						2
		Culture Géographique	18			1		
		Philosophie générale	13	13		1		
		Philosophie politique	19.5	19.5		1		
		Sociologie et psychologie sociale	13	19.5		1		
		Préservation des biens culturels 2	19.5			1		
		Langue Vivante 2		18/24		1		
		Langue ancienne		24/36		1		
Activités sportives		19.5		1				
U.E. 4 Méthodologie	4	Matières obligatoires						8
		Histoire et informatique	13	19.5	70h	2		
		Langue vivante 1 Méthode en histoire de l'art	19.5	18/24		2 1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					309h			30

2019-2024
Double LICENCE 2^e année HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE - HISTOIRE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E	
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives,							
U.E.FONDAMENTALE HISTOIRE	5	Matières obligatoires			130h			10	
		<ul style="list-style-type: none"> • Histoire ancienne • Histoire médiévale 	26 26	39 39		1 1			
U.E.FONDAMENTALE ART & ARCHEOLOGIE	5	Matières obligatoires			91h			10	
		<ul style="list-style-type: none"> • Art et archéologie du Moyen Age • Art et archéologie extra européen 	26 26	19.5 19.5		1 1			
U.E COMPLEMENTAIRE	1	1 matière obligatoire à choisir parmi :			Mini 18h			2	
		<ul style="list-style-type: none"> • Culture géographique • Philosophie • Sociologie contemporaine • Inégalités et vulnérabilités • Langues anciennes • Activités sportives 	18 24 19.5 13 0 0	0 0 0 19.5 18 18		1 1 1 1 1 1			
		Matières obligatoires :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante 1 • 1 Aire culturelle et thématique 	0 0	18 19.5		2 2			
		1 Matière obligatoire de méthode en HAA à choisir parmi :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Anthropologie sociale appliquée à l'archéologie • Iconographie religieuse 	19.5 19.5	0 0		1 1			
U.E. METHODOLOGIE	4	1 langue obligatoire à choisir parmi :			115.5h			8	
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante 2* • Langue ancienne* 	0 0	19.5 19.5		1 1			
		Matières obligatoires :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante 1 • 1 Aire culturelle et thématique 	0 0	18 19.5		2 2			
		1 Matière obligatoire de méthode en HAA à choisir parmi :							
Total volume semestriel minimum par étudiant			91	96	224.5			30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E	
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, engagement citoyen							
U.E.FONDAMENTALE HISTOIRE	5	Matières obligatoires			130h			10	
		<ul style="list-style-type: none"> • Histoire moderne • Histoire contemporaine 	24 24	36 36		1 1			
U.E.FONDAMENTALE ART & ARCHEOLOGIE	5	Matières obligatoires			91h			10	
		<ul style="list-style-type: none"> • Objets d'art (XVe-XXe) • Art des temps modernes (XVIe-XVIIe s) 	24 24	18 18		1 1			
U.E COMPLEMENTAIRE	1	1 matière à choisir parmi :			Mini 18h Max 30h			2	
		<ul style="list-style-type: none"> • Culture géographique • Philosophie • Anthropologie générale • Domaines de recherches spécialisés • Langues anciennes • Activités sportives 	18 24 12 12 0 0	0 0 18 24 18 18		1 1 1 1 1 1			
		Matières obligatoires :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante1 • 1 Aire culturelle et thématique 	0 0	18 18		1 2			
		1 Matière obligatoire en HAA à choisir parmi :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Environnement des sociétés anciennes • Iconographie profane 	18 18	0 0		2 2			
U.E. METHODOLOGIE	4	1 matière obligatoire de langue à choisir parmi :			72h			8	
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante 2* • Langue ancienne* 	0 0	18 18		1 1			
		Matières obligatoires :							
		<ul style="list-style-type: none"> • Langue vivante1 • 1 Aire culturelle et thématique 	0 0	18 18		2 2			
Total volume semestriel minimum par étudiant			126	180	306			30	

(***) L'activité sportive **ne peut pas** être choisie en Bonus **ET** dans l'UE Complémentaire

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE - PHILOSOPHIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						15
		Histoire moderne	26	39	130h	1	7.5	
		Histoire contemporaine	26	39		1	7.5	
U.E. 2 Fondamentale de Philosophie	2	Matières obligatoires						10
		Philosophie morale	19.5	19.5	91h	1	4	
		Philosophie générale	13	13		1	3	
		Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13		1	3	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						5
		Langue vivante		18/24		1	1	
		Méthodologie de philosophie ou TPLE ** grecs/latins		26		1	1	
		Une matière au choix parmi :			Mini 80h	1	2	
		• Sociologie et ethnologie	13	19.5		1	2	
		• Arts & archéo des mondes médiévaux ou Histoire de l'art contemporain	19.5	19.5		1	2	
• Géographie découverte	18			1	2			
Langue ancienne ou langue vivante 2			18/36		1	1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					301h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						15
		Histoire ancienne	26	39	130h	1	7.5	
		Histoire médiévale	26	39		1	7.5	
U.E. 2 Fondamentale de Philosophie	2	Matières obligatoires						10
		Philosophie politique	19.5	19.5	Mini 91h	1	4	
		Philosophie générale	13	13		1	3	
		Histoire de la philosophie ancienne et contemporaine	13	13			3	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						5
		Histoire et informatique	13	19.5		1	1	
		Langue vivante		18/24		1	1	
		Une matière au choix parmi :			Mini 86.5	1	2	
		• Psychologie sociale	13	19.5		1	2	
		• Arts & archéo des mondes médiévaux ou Histoire de l'art contemporain	19.5	19.5		1	2	
• Géographie découverte 2	18			1	2			
Langue ancienne ou langue vivante 2*			18/36		1	1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					307.5h			30

Voté CFVU du 22 février 2019

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE - PHILOSOPHIE

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E	
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires			130h			15	
		Histoire ancienne	26	39		1	7.5		
		Histoire médiévale	26	39		1	7.5		
U.E. 2 Fondamentale de Philosophie	2	Matières obligatoires			91h			10	
		Philosophie générale	13	13		1	3		
		Epistémologie	19.5	19.5		1	4		
		Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13		1	3		
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires			Mini 107,5h			5	
		Langue vivante 1		18/24		1	1		
		Informatique et statistique	13	19.5		1	1		
		Une matière au choix parmi :	• Sociologie contemporaine ou Inégalités	13		26	1		2
			• Arts & archéo des mondes médiévaux ou Histoire de l'art contemporain	19.5		19.5	1		2
			• Géographie 2	18		26	1		2
Langue ancienne ou langue vivante 2		18/36							
Total volume semestriel minimum par étudiant					328,5			30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E	
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires			130h			15	
		Histoire moderne	26	39		1	7.5		
		Histoire contemporaine	26	39		1	7.5		
U.E. 2 Fondamentale de Philosophie	2	Matières obligatoires			91h			10	
		Philosophie générale	13	13		1	3		
		Epistémologie	19.5	19.5		1	4		
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	3		
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires			Mini 101 h			5	
		Langue vivante 1		18/24		1	1		
		Méthodologie de philosophie ou TPLE*** grecs/latins		26		1	1		
		Une matière au choix parmi :	• Anthropologie ou domaine spécialisés	13		26	1		2
			• Arts & archéo des mondes médiévaux ou Histoire de l'art contemporain	19.5		19.5	1		2
			• Géographie 2	18		26	1		2
Langue ancienne ou langue vivante 2		18/36							
Total volume semestriel minimum par étudiant					322			30	

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année HISTOIRE – SCIENCE POLITIQUE

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires			130h			13

		Histoire moderne	26	39		3	6.5	
		Histoire contemporaine	26	39		3	6.5	
U.E. 2 Fondamentale de Science politique	3	Matières obligatoires						
		Droit constitutionnel 1	36	18	93h	3	6	13
		Relations internationales	39			3	6	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						
		Techniques documentaires des sciences sociales et sc. politique		18	36h	1	2	4
		Langue vivante anglais		18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					259h			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	3	7	13
		Histoire médiévale	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale de Science politique	3	Matières obligatoires						
		Droit constitutionnel 2	36	18	Mini 108h	3	6	13
		Sociologie politique	36	18		3	6	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						
		Histoire et informatique	13	19.5	50.5	1	2	4
		Langue vivante anglais		18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant					288.5			30

2019-2024
LICENCE 2^{ème} année HISTOIRE – SCIENCE POLITIQUE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						
		Histoire ancienne	26	39	130h	3	6.5	13
		Histoire médiévale	26	39		3	6.5	
U.E. 2 Fondamentale de Science politique	3	Matières obligatoires						
		Histoire des idées politiques	36	18	108h	3	6.5	13
		Sociologie des organisations politiques	36	18		3	6.5	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						
		Techniques documentaires des sciences sociales et sc. politique		18	36h	1	1	4
		Statistique et informatique	13	19.5			1.5	
		Langue vivante anglais		18		1	1.5	
Total volume semestriel minimum par étudiant					306,5		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives, engagement citoyen						
U.E.1 Fondamentale d'Histoire	3	Matières obligatoires						
		Histoire moderne	26	39	130h	3	7	13
		Histoire contemporaine	26	39		3	7	
U.E. 2 Fondamentale de Science politique	3	Matières obligatoires						
		Systèmes politiques comparés	36	18	144h	3	4.5	13
		Institutions administratives et action publique	36	18		3	4.5	
		Economie politique	36			3	4	
U.E. 3 Méthodologie	1	Matières obligatoires						
		Historiographie	13	19.5	50.5	1	3	4
		Langue vivante anglais		18		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant					324,5		30	